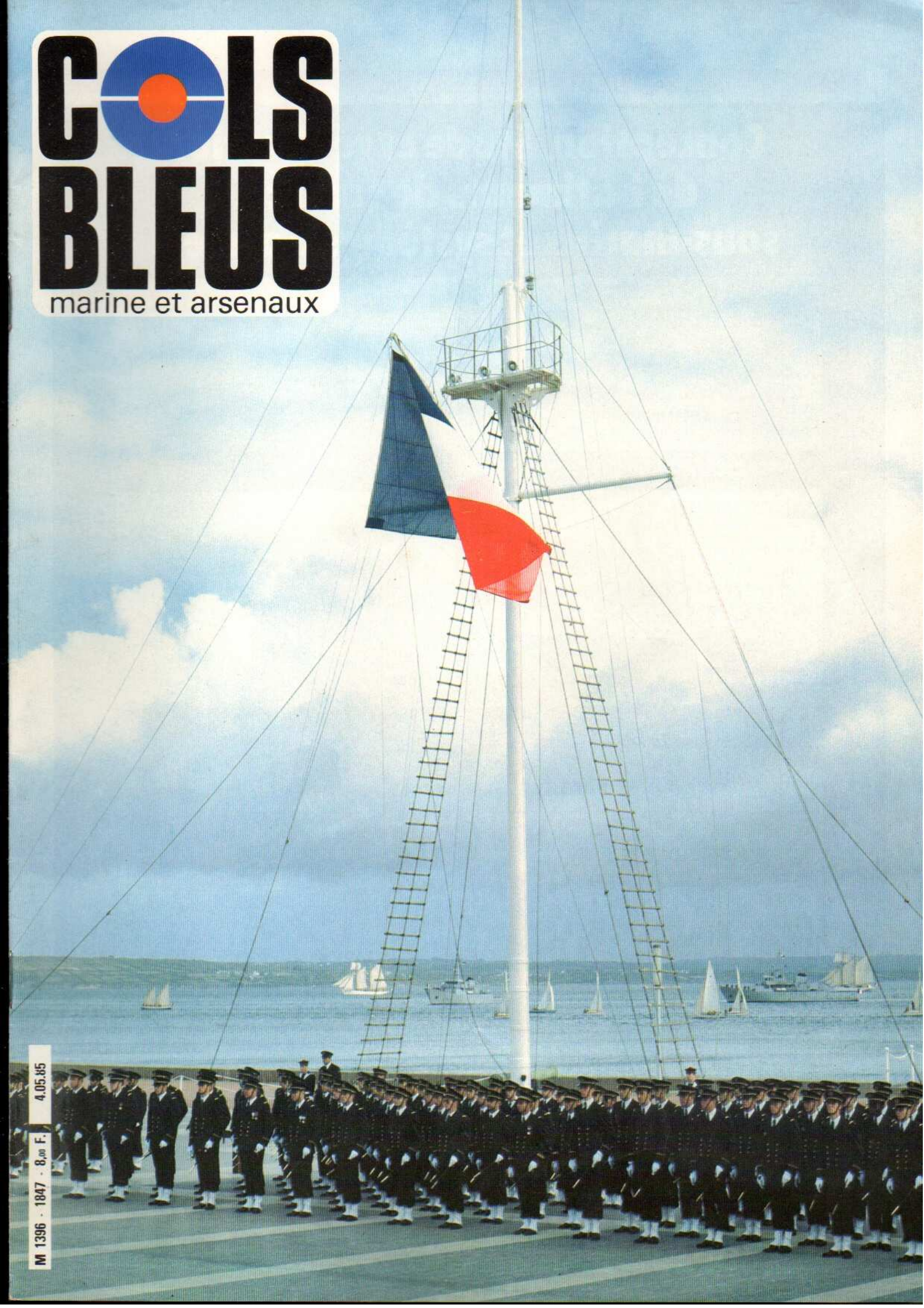


# COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1847 - 8,00 F. 4,05,85

## LA DUREE DES AFFECTATIONS

La durée des affectations du personnel non officier varie en fonction du grade (officiers mariniers ou QMM), de l'emploi (instructeur ou non, embarqué ou non), du lieu géographique (outre-mer ou métropole).

### Outre-mer

Les affectations outre-mer sont réparties en deux catégories :

- la catégorie 1 qui n'ouvre pas droit à la venue de la famille aux frais de l'Etat ;
- la catégorie 2 qui ouvre droit, pour le personnel chargé de famille, et sous certaines conditions (1) à la venue de la famille aux frais de l'Etat lorsque la durée d'affectation est de deux ans ou a été portée à deux ans.

### Durée des affectations :

Pour la catégorie 1, un an, pour tout le personnel.

Pour la catégorie 2 :

- Officiers mariniers et quartiers-maîtres maistranciers :
  - 18 mois sur les bâtiments non stationnaires,
  - 2 ans dans les autres unités.

- Quartiers-maîtres et matelots engagés :
  - 18 mois dans toutes les unités.
  - 2 ans, quelle que soit la catégorie de personnel, lorsque la venue de la famille a été autorisée.

### Métropole

La durée de principe des affectations en métropole est définie par l'arrêté n° 196 du 6 octobre 1981 :

- 3 ans à la mer ;
- 4 ans à terre normalement et 3 ans pour le personnel instructeur ;
- 2 ans pour les officiers mariniers exerçant un commandement à la mer.

### Dispositions communes

Les durées précisées ci-dessus ne sont pas intangibles. Elles peuvent être adaptées, en particulier :

- pour préserver la stabilité du personnel (prolongation) ;
- pour satisfaire les besoins de service (réduction ou prolongation).

(1) : Circulaire n° 3342 DEF/DPMM. 2/E du 9 août 1979.

## MUTUELLE NATIONALE MILITAIRE

### Supplément pour chambre individuelle en cas d'hospitalisation

Les membres de la catégorie A (affectés ou résidant en métropole, dans un département d'outre-mer ou aux F.F.A., affectés à l'étranger) ont droit à une indemnité particulière pour supplément de chambre de 70 F par jour versée :

- Pendant toute la durée du séjour : - en cas d'hospitalisation chirurgicale pour une intervention d'un coefficient égal ou supérieur à K 59 - en cas de séjour en maternité.
- A partir du huitième jour d'hospitalisation et pendant un maximum de trente jours : - en cas d'hospitalisation chirur-

gicale pour une intervention d'un coefficient inférieur à K 50 - en cas d'hospitalisation médicale (y compris le traitement d'affectation aiguë en milieu psychiatrique ; non compris le séjour en maison de repos ou en cure médicale), - pendant les trente premiers jours en cas de séjour en établissement de rééducation.

Pour obtenir cette indemnité, les mutualistes concernés doivent joindre l'original de la facture ou la copie certifiée conforme au dossier de soins adressé à leur section de rattachement (se référer au Guide pratique du mutualiste, pages 17 et 19).

## ELEX

### de la *Jeanne d'Arc* et du Cdt Bourdais

**D**E la porte sud à la porte ouest de la Méditerranée, vogue la *Jeanne d'Arc*, partie le 21 avril d'Alexandrie. Le détroit de Malte puis la côte tunisienne jalonnent notre route, des signes qui ne trompent pas, comme la venue à bord pour une inspection de la flottille 35F de l'amiral commandant les porte-avions et l'aviation embarquée, sont les prémices du retour prochain.

Jeudi dans la matinée s'offre à nos yeux, sous un crachin déjà breton, la magnifique baie d'Alger qui s'étire en demi-cercle entre la pointe de Pescado et le cap de Bordj El Barm. Majestueuse, la ville s'étage à flanc de colline le long d'un front de mer bordé de beaux immeubles sur arcades. La traditionnelle réception sur le pont d'envol eut un franc succès, permettant des rencontres ami-

cales à tous niveaux. Les équipages s'élancent à la découverte de la ville, s'éparpillant sur les places et dans les avenues des quartiers neufs ainsi que dans les ruelles de la casbah. Des excursions à l'extérieur complètent les visites de la ville, nous menant notamment à Tipasa ou plus d'un est séduit par la beauté des ruines romaines au bord de l'eau.

Cinq jours d'escale sont l'occasion d'approvisionner les derniers cadeaux qui, dans six jours, au port de Brest, seront distribués aux nombreuses familles et amis venus accueillir leurs marins.

### du *Jules Verne*

**C**E n'est que dans l'après-midi du 16 avril, avec cinq heures de retard, que le *Jules Verne* se présentait à l'entrée du port de Colombo pour y effectuer un caréna. Dès le lendemain matin, le bâti-

ment entrain au bassin et avant même qu'il ne fût posé sur la ligne de tin, les ouvriers du « dock yard » s'affairaient au nettoyage de la coque, pendant que les mécaniciens du bord poursuivaient activement les réparations du moteur en avarie.

Jour après jour, la coque du *Jules Verne* devenait plus belle. A l'intérieur, les vannes de coque, les garnitures de ligne d'arbre retrouvaient une nouvelle jeunesse. Tous les travaux étant exécutés dans les délais prévus grâce au travail efficace de tous, le bâtiment était remis à flot le 24 avril et pouvait quitter le bassin aussitôt. Dès le lendemain, les sifflets du *Jules Verne* et de son remorqueur se répondaient dans le port, annonçant à la ronde son départ.

Nous repartons vers Karachi, afin d'y assurer, à notre tour, la mission de présence des forces maritimes françaises en océan Indien, sur un *Jules Verne* rajeuni, et prêt à reprendre dès le mois de mai son rôle de soutien dans l'été djiboutien.